MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - ACADÉMIE DE LA RÉUNION

LYCÉE ÉVARISTE DE PARNY

Rue A.Vinson-B.P.543 Plateau Caillou-97867 SAINT PAUL CEDEX-Téléphone : 0262.55.46.56
Adresse électronique : Ce.9740597f@ac-reunion.fr

ACTE D'ENGAGEMENT POUR LE LOT N° : **(à compléter)**

Objet du marché: marché de fournitures relatif à l'achat de matériel informatiques 2020

Coordonnées de l'EPLE: Lycée Evariste de Parny, 85 rue A.Vinson BP 543 97867 St Paul Cedex
Chef d'établissement : Mme Rémy Dominique
Comptable assignataire des paiements : Mme Salmon Onenn
Personne habilitée à donner des renseignements administratifs : Mme Salmon au 02 62 55 46 61
Personne habilitée à donner des renseignements techniques : M. Cormier, chef des travaux informatiques (GSM : 06 92 02 14 48)

À remplir par le candidat
Article premier : Engagement du cocontractant

Je soussigné :……..
Qualité : …….
Agissant au nom et pour le compte de :
Dont le siège social est à :……..
Immatriculée à l'INSEE sous le numéro : ……..
Numéro d'identité d'établissement SIRET : ……
Code d'activité principale économique : ……
Numéro d'inscription au Registre du commerce : …….
Numéro de téléphone: ……

Numéro d'inscription au Registre du commerce : …….
Numéro de téléphone :

Ci-après désigné dans le présent acte le «TITULAIRE»

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir produit les certificats, attestations ou déclarations prévus au Code de la commande publique.

M'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations, objet du présent marché aux conditions fixées sur les devis joints

J'affirme sous peine de résiliation du marché ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs, que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions visées au code de la commande publique.

Atteste sur l'honneur que les prestations objet du présent marché seront réalisées avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.143-3, L.143-5, L.620 du Code du travail. L'offre

ainsi présentée ne lie toutefois le contractant que si son acceptation est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres telle que fixée par le règlement de consultation.

Article 2 Paiements
L'établissement se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant: Joindre RIB /IBAN de la société

Date et signature et cachet du candidat

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

La présente offre est accéptée pour un montant de :

A SAINT PAUL, LE

Personne Responsable du Marché

D.REMY